

# Séance du 26 septembre 2013

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille treize, le 26 septembre à vingt heures quarante minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Madame Véronique LAGUERRE, Madame Sylvaine BOUCOURT, Monsieur Nicolas DIETLIN, Monsieur Jean-Luc FLAMBARD, Madame Isabelle HARAND, Monsieur Milko PETIT, Madame Laurence PICARD, Madame Chantal RIHAL, Monsieur José ROSATI, Monsieur Alexandre VALLET.

Etaient absents (excusés) : Madame Nathalie FINANCE

Le conseil municipal désigne Monsieur Alexandre VALLET comme secrétaire de séance.

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1/ Mise à jour du Plan Local d'Urbanisme – Liste des servitudes	(23/2013)
---	-----------

Le plan local d'urbanisme de la commune du Bec-Thomas doit être mis à jour concernant le plan des servitudes.

Ont été reportées sur celui-ci :

- les servitudes de protection contre les obstacles applicables autour des centres radioélectriques et sur le parcours du faisceau hertzien de Thuit-Signol à Vernon instituées par décret du 26 septembre 2012.

Le Conseil Municipal approuve, à l'**unanimité**, cette mise à jour à la date du jour.

2/Informations diverses
-------------------------

- Monsieur FLAMBARD informe qu'il a reçu un devis concernant la location de quatre décors illuminés à installer sur les candélabres rue de la mairie pour un montant de 853,94 €. Après discussion, le Conseil Municipal donne son accord pour l'installation sans engagement de la part de la Mairie pour les années à venir.
- Madame le Maire donne le compte-rendu sur les travaux du SIEGE effectués route des Paillards : pas de difficultés à ce jour. Après visite sur le site avec Monsieur BARBEY, il est prévu la pose de cinq mâts soit un mât supplémentaire. Lors de ces travaux sera remplacées quatre horloges manuelles par des horloges astronomiques.
- Madame le Maire présente le devis du SIEGE concernant la pose d'un point lumineux à l'arrêt de bus sur RD 840 pour un montant restant à charge de la commune de 2006,69 €. Le Conseil Municipal approuve ce devis et demande à ce qu'il soit inscrit dans la programmation du SIEGE en 2014. A cet endroit il sera étudié en commission travaux l'installation d'un abri couvert.
- Les travaux pour remplacer la croix en bois à l'intersection de la rue de l'Eglise et la route des Paillards sont commencés.
- En ce qui concerne les travaux de l'église, l'échafaudage installé par CURSUS a été monté au mauvais endroit. Madame le Maire a demandé à Mr BELLEGUEULLE, responsable des travaux, de le rencontrer sur place. Après discussion et argumentation, il a été proposé à la municipalité d'effectuer les travaux des deux côtés pour le montant du devis accepté précédemment soit : 14 464.04€TTC. Nous sommes en attente d'un courrier de CURSUS pour confirmation.

- La commission embellissement se réunira le 15 octobre pour étudier l'installation d'une table de ping-pong à l'espace sportif et d'une poubelle à l'abribus route des Paillards.
- La commission communication se réunira prochainement pour travailler sur le prochain « P'tit Thomasien ».
- Il a été signalé que le revêtement du boulo-drome commence à se dégrader. Madame le Maire se renseigne sur le coût de la réfection.

11/Questions diverses

NEANT

La séance est levée à 22h40